

RCS : VIENNE  
Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01331  
Numéro SIREN : 514 692 011  
Nom ou dénomination : 2 i 010

Ce dépôt a été enregistré le 30/07/2020 sous le numéro de dépôt B2020/005078

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n°de dépôt : **B2020/005078**  
n°de gestion : **2014B01331**  
n°SIREN : **514 692 011 RCS Vienne**

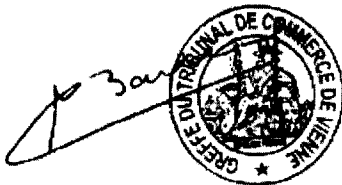
Le greffier du Tribunal de Commerce de Vienne certifie avoir procédé le 30/07/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

2 i 010 - Société à responsabilité limitée  
26 rue Alexandre Dumas 38480 le Pont-de-beauvoisin -FRANCE-

**date de clôture : 31/12/2019**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les évènements RCS suivants :  
**Dépôt des comptes annuels**



727924

5078

① **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2020

Désignation de l'entreprise : <b>SARL 21010 SARL</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>						
Adresse de l'entreprise : <b>26 RUE ALEXANDRE DUMAS</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>						
Numéro SIRET * <b>5 1 4 6 9 2 0 1 1 0 0 0 1 8</b>			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N, clos le, <b>31122019</b>		N-1 <b>31122018</b>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>		AA						
<b>ACTIF IMMOBILISE *</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	26 741	CQ	8 914	17 827	26 741
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 356	AG	5 356		
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	24 481	AK	24 481		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
		Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AP			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	60 147	AU	38 561	21 586	24 999
Immobilisations en cours	AV		AW					
Avances et acomptes	AX		AY					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU		CV				
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF	12 855	BG		12 855	5 246	
	Autres immobilisations financières *	BH	29 120	BI		29 120	27 875	
	<b>TOTAL (II)</b>	BJ	<b>158 701</b>	BK	<b>77 312</b>	<b>81 389</b>	<b>84 861</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS *</b>	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN		BN			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	3 791	BW		3 791		
	<b>CREANCES</b>	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	958 228	BY	171 970	786 258	973 992
		Autres créances (3)	BZ	3 485 627	CA		3 485 627	2 013 907
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	<b>DIVERS</b>	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
Disponibilités		CF	384	CG		384	497	
<b>Comptes de régularisation</b>	Charges constatées d'avance (3) *	CH	13 124	CI		13 124	11 049	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	<b>4 461 154</b>	CK	<b>171 970</b>	<b>4 289 184</b>	<b>2 999 444</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>	CO	<b>4 619 855</b>	1A	<b>249 282</b>	<b>4 370 573</b>	<b>3 084 305</b>		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	20 091	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :			

Désignation de l'entreprise <b>SARL 21010 SARL</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....100.000..... )	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI <input type="checkbox"/> )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/> )	DG	124 478	119 189
	Report à nouveau	DH		
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>66 401</b>	<b>65 289</b>
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>300 879</b>	<b>294 478</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	231	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> )	DV	1 963 580	722 302
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	382 144	175 532
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 167 636	1 508 888
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	556 104	382 188
Compte régul.	EB		918	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>4 069 694</b>	<b>2 789 828</b>	
Ecarts de conversion passif *	ED			
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>4 370 573</b>	<b>3 084 305</b>	
<b>RENOIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 069 694	2 789 828
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	231		

		Exercice N			Exercice (N-1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
Désignation de l'entreprise : <b>SARL 21010 SARL</b>					Néant <input type="checkbox"/> *			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	278	FB	FC	278		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE	FF			
		FG	3 139 430	FH	FI	3 139 430	3 792 902	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 139 707	FK	FL	3 139 707	3 792 902	
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN		26 741	
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	82 182	148 450	
	Autres produits (1) (11)				FQ	6 204	10 172	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	<b>3 228 093</b>	<b>3 978 266</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS			
	Variation de stock (marchandises) *				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	671 749	726 549	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	50 692	87 383	
	Salaires et traitements *				FY	1 840 009	2 383 546	
	Charges sociales (10)				FZ	566 554	681 328	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$				GA	15 755	9 846
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	10 537	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)				GE	5 175	12 440	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	<b>3 160 472</b>	<b>3 901 091</b>	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>					GG	<b>67 622</b>	<b>77 175</b>	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	32 970	4 412	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	2 732		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	<b>35 702</b>	<b>4 412</b>	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	36 343	22 158	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	<b>36 343</b>	<b>22 158</b>	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	<b>(641)</b>	<b>(17 746)</b>	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	<b>66 981</b>	<b>59 429</b>	

④

**COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

DGFIP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise <b>SARL 21010 SARL</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	6 775
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	416
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	<b>416 6 775</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	996 915
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	<b>996 915</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	<b>(580) 5 860</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	<b>3 264 212 3 989 453</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	<b>3 197 811 3 924 163</b>
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	<b>66 401 65 289</b>
<b>REVENUS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	32 970 4 412
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	23 420 1 921
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	77 839 144 199
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
PENALITES ET AMENDES	996		
DIVERS		416	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2019 ont été arrêtés le 01/06/2020 et sont établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 370 573 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 264 212 euros** et un total **charges** de **3 197 811 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **66 401 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés

ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Cash-pooling

La société est concernée par la convention de cash-pooling du groupe. Les disponibilités ou concours bancaires courants qui participent à cette centralisation de trésorerie sont isolés au bilan, par convention comptable, dans des comptes courants appropriés.

## Annexe libre 2

Etat exprimé en euros

### Faits marquants de l'exercice

NEANT

### Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences. Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes de l'entreprise, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat. Néanmoins, la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause. Un large éventail de démarches sociales, fiscales et financières ont été mises en œuvre pour faire face aux effets de la crise liée au Covid-19.

## ANNEXE - Elément 2

# Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement	26 741					26 741
	Autres	29 837					29 837
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>56 578</b>					<b>56 578</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	23 552		910			24 462
	Matériel de transport	850					850
	Matériel de bureau, mobilier	32 317		2 518			34 835
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>56 719</b>		<b>3 429</b>			<b>60 147</b>	
<b>FINANCIERES</b>	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	33 121		14 481		5 627	41 975
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>33 121</b>		<b>14 481</b>		<b>5 627</b>	<b>41 975</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>146 418</b>		<b>17 909</b>		<b>5 627</b>	<b>158 701</b>	

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Nature des biens immobilisés	Durée
Frais de Recherche & développement	3 ans
Concessions et droits similaires	3 ans
Autres immobilisations incorporelles	3 ans
Logiciels	3 ans
Installations générales	Entre 5 et 8 ans
Matériel de transport	3 ans
Matériel de bureau	3 ans
Mobilier	3 ans

ANNEXE - Elément 3

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement		8 914		8 914
	Autres	29 837			29 837
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>29 837</b>	<b>8 914</b>		<b>38 751</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	7 439	2 927		10 367
	Matériel de transport	850			850
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	23 431	3 914		27 344
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>31 720</b>	<b>6 841</b>		<b>38 561</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>61 557</b>	<b>15 755</b>		<b>77 312</b>

### Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## ANNEXE - Elément 4

## Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	165 776	10 537	4 343	171 970
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>165 776</b>	<b>10 537</b>	<b>4 343</b>	<b>171 970</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>165 776</b>	<b>10 537</b>	<b>4 343</b>	<b>171 970</b>

Dont dotations et reprises {  
- d'exploitation  
- financières  
- exceptionnelles

10 537

4 343

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

## ANNEXE - Elément 5

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	12 855		12 855
	Autres immobilisations financières	29 120	20 091	9 029
	Clients douteux ou litigieux	213 608	213 608	
	Autres créances clients	744 620	744 620	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 150	1 150	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéficiaires			
	Taxes sur la valeur ajoutée	51 585	51 585	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 062 118	1 062 118	
	Groupe et associés (2)	2 324 324	2 324 324	
	Débiteurs divers	46 450	46 450	
	Charges constatées d'avances	13 124	13 124	
	<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>4 498 955</b>	<b>4 477 071</b>	<b>21 884</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		7 609		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	231	231		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	500	500		
	Fournisseurs et comptes rattachés	382 144	382 144		
	Personnel et comptes rattachés	91 931	91 931		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 444	49 444		
	Impôts sur les bénéficiaires	784 741	784 741		
	Taxes sur la valeur ajoutée	217 805	217 805		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	23 480	23 480		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 963 314	1 963 314		
	Autres dettes	556 104	556 104		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>4 069 694</b>	<b>4 069 694</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		500			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2019
<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>1 136 650</b>
<b>Autres créances clients</b>		<b>72 026</b>
<i>FACTURES A ETABLIR</i>	<i>72 026</i>	
<b>Autres créances</b>		<b>1 064 624</b>
<i>ETAT PRODUITS A RECE</i>	<i>1 062 118</i>	
<i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>2 506</i>	

ANNEXE - Elément 6.11

## Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2019
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>58 593</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		<b>231</b>
<i>FRAIS</i>	231	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>27 540</b>
<i>FACTURES NON PARVENUES</i>	27 540	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>30 822</b>
<i>DETTES PROV. CONGES PAYES</i>	4 649	
<i>DETTES IFM/ICP</i>	1 577	
<i>CHARGES SUR CONGES A PAYER</i>	1 574	
<i>CHARGES SUR IFM/ICP</i>	599	
<i>ETAT AUTRES CH. A PA</i>	4 181	
<i>ETAT TAXES A PAYER</i>	18 242	

ANNEXE - Elément 6.12

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		13 124	13 124
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			13 124

--

ANNEXE - Elément 6.12

## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2019
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>			
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			

--

## Annexe libre

Etat exprimé en euros

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN ACTIF :

#### **Créances concernant les entreprises liées :**

Créances clients :	74 308 €
Fournisseurs débiteurs :	N/A
Comptes courants :	2 324 324€
Autres débiteurs divers :	10 570 €

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN PASSIF :

#### **Dettes concernant les entreprises liées :**

Dettes fournisseurs :	336 893 €
Clients créditeurs :	N/A
Comptes courants :	1 963 080 €
Autres créditeurs divers :	180 911 €

ANNEXE - Elément 6.14

## Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 000,00	100,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>1 000,00</b>	<b>100,0000</b>	<b>100 000,00</b>

--

## Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 31/12/2018	Affectation du résultat N-1 <sup>1</sup>	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice <sup>2</sup>	Capitaux propres clôture 31/12/2019
Capital social	100 000				100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	10 000				10 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	119 189	5 289			124 478
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	65 289	(65 289)		66 401	66 401
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>294 478</b>	<b>(60 000)</b>		<b>66 401</b>	<b>300 879</b>

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués 60 000

<sup>1</sup> dont dividende provenant du résultat n-1 60 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 234 478

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 234 478

<sup>2</sup> Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 6 401

## Sociétés Mères consolidant les comptes

31/12/2019

SAS AEQUOR  
9 AVENUE DU CONSTANTINE  
38100 GRENOBLE

ANNEXE - Elément supplémentaire

## Annexe libre

Etat exprimé en euros

### AUTRES INFORMATIONS :

#### **Rémunération des dirigeants :**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

#### **Honoraires du CAC**

Le montant des honoraires provisionné au titre du contrôle légal des comptes de l'exercice clos au 31/12/2019 s'élève à 7 200 € TTC.

#### **Effectif**

L'effectif de la société s'élève à 55 salariés.

#### **Engagement en matière de pension et de retraite**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ en retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

L'âge et l'ancienneté du personnel ainsi que l'impossibilité d'estimer le turnover de manière fiable ne permettent pas d'estimer l'engagement de la société. Celui-ci est non significatif.

**2 i 010**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31 décembre 2019**

[caelis@caelis.fr](mailto:caelis@caelis.fr)  
54, rue de la République  
69002 Lyon

1, rue du faubourg Saint-Honoré  
75008 Paris

F.B.A. CÆLIS Audit  
S.A.S. de commissariat aux comptes  
Inscrite près la cour d'appel de Paris

21010

Société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros

Siège social : 26 rue Alexandre Dumas, 38480 LE PONT-DE-BEAUVOISIN

R.C.S. VIENNE 514 692 011

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

**F.B.A. CÆLIS AUDIT**  
Membre de la Compagnie  
régionale de Paris

2 i 010  
Comptes annuels  
Exercice clos  
le 31 décembre 2019

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de la société 2 i 010,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2 i 010 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le gérant le 1<sup>er</sup> juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Comme indiqué dans les notes de l'annexe : « Règles et méthodes comptables », nous avons apprécié les règles et méthodes comptables relatives à la justification des soldes clients, à leur dénouement et aux éventuelles provisions pour dépréciation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant arrêté le 1<sup>er</sup> juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

21010  
Comptes annuels  
Exercice clos  
le 31 décembre 2019

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes

ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.
- Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

21010  
Comptes annuels  
Exercice clos  
le 31 décembre 2019

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

*Fait à Lyon, le 3 juillet 2020*

Le commissaire aux comptes

**F.B.A. CÆLIS AUDIT**  
Membre de la Compagnie  
régionale de Paris

---



GEOFFROY JOLY, ASSOCIÉ

---

## Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/2019 31/12/2019		01/01/2018 31/12/2018		Ecart	%
	12 mois		12 mois			
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>3 139 707</b>	<b>100,00</b>	<b>3 792 902</b>	<b>100,00</b>	<b>(653 194)</b>	<b>-17,22</b>
Ventes de marchandises	278	0,01			278	
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
<b>MARGE COMMERCIALE (a)</b>	<b>278</b>	<b>100,00</b>			<b>278</b>	
Production vendue	3 139 430	99,99	3 792 902	100,00	(653 472)	-17,23
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée			26 741	0,71	(26 741)	-100,0
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	<b>3 139 430</b>	<b>99,99</b>	<b>3 819 643</b>	<b>100,71</b>	<b>(680 213)</b>	<b>-17,81</b>
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe	110 576	3,52	138 820	3,63	(28 244)	-20,35
<b>MARGE BRUTE PRODUCTION (b)</b>	<b>3 028 853</b>	<b>96,48</b>	<b>3 680 823</b>	<b>96,37</b>	<b>(651 969)</b>	<b>-17,71</b>
<b>MARGES ( Commerciale + Production )</b>	<b>3 029 131</b>	<b>96,48</b>	<b>3 680 823</b>	<b>97,05</b>	<b>(651 691)</b>	<b>-17,71</b>
- Achats non stockés (c)	15 354	0,49	22 941	0,60	(7 587)	-33,07
- Autres charges externes (c)	545 819	17,38	564 788	14,89	(18 969)	-3,36
<b>VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)</b>	<b>2 467 958</b>	<b>78,60</b>	<b>3 093 094</b>	<b>81,55</b>	<b>(625 136)</b>	<b>-20,21</b>
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations	36 314	1,16	67 342	1,78	(31 028)	-46,08
- Autres impôts et taxes	14 378	0,46	20 041	0,53	(5 663)	-28,26
- Salaires et traitements	1 840 009	58,60	2 383 546	62,84	(543 537)	-22,80
- Charges sociales	566 554	18,04	681 328	17,96	(114 773)	-16,85
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>10 703</b>	<b>0,34</b>	<b>(59 162)</b>	<b>-1,56</b>	<b>69 865</b>	<b>118,09</b>
+ Reprises sur amortissements et provisions	4 343	0,14	4 251	0,11	92	2,16
+ Autres produits d'exploitation	6 204	0,20	10 172	0,27	(3 969)	-39,01
+ Transfert de charges d'exploitation	77 839	2,48	144 199	3,80	(66 360)	-46,02
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions	26 292	0,84	9 846	0,26	16 446	167,04
- Autres charges de gestion courante	5 175	0,16	12 440	0,33	(7 265)	-58,40
<b>RESULTAT EXPLOITATION</b>	<b>67 622</b>	<b>2,15</b>	<b>77 175</b>	<b>2,03</b>	<b>(9 553)</b>	<b>-12,38</b>
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers	35 702	1,14	4 412	0,12	31 290	709,22
- Charges financières	36 343	1,16	22 158	0,58	14 186	64,02
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>66 981</b>	<b>2,13</b>	<b>59 429</b>	<b>1,57</b>	<b>7 551</b>	<b>12,71</b>
Produits exceptionnels	416	0,01	6 775	0,18	(6 359)	-93,86
- Charges exceptionnelles	996	0,03	915	0,02	81	8,85
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(580)</b>	<b>-0,02</b>	<b>5 860</b>	<b>0,15</b>	<b>(6 440)</b>	<b>-109,9</b>
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices						
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>66 401</b>	<b>2,11</b>	<b>65 289</b>	<b>1,72</b>	<b>1 111</b>	<b>1,70</b>

## Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement	26 741	8 914	17 827	26 741
	Concessions brevets droits similaires	5 356	5 356		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	24 481	24 481		
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	60 147	38 561	21 586	24 999
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	12 855		12 855	5 246	
Autres immobilisations financières	29 120		29 120	27 875	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>158 701</b>	<b>77 312</b>	<b>81 389</b>	<b>84 861</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	3 791		3 791	
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	958 228	171 970	786 258	973 992
	Autres créances	3 485 627		3 485 627	2 013 907
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	384		384	497	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	13 124		13 124	11 049
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>4 461 154</b>	<b>171 970</b>	<b>4 289 184</b>	<b>2 999 444</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>4 619 855</b>	<b>249 282</b>	<b>4 370 573</b>	<b>3 084 305</b>	
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			20 091	33 121	
(3) dont créances à plus d'un an					

## Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	31/12/2018
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	124 478	119 189
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	66 401	65 289
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>300 879</b>	<b>294 478</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total des autres fonds propres</b>			
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
<b>Total des provisions</b>			
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	231	
	Emprunts et dettes financières divers	1 963 580	722 302
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	382 144	175 532
	Dettes fiscales et sociales	1 167 636	1 508 888
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	556 104	382 188	
Produits constatés d'avance (1)		918	
<b>Total des dettes</b>		<b>4 069 694</b>	<b>2 789 828</b>
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>4 370 573</b>	<b>3 084 305</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		66 400,74	65 289,34
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		4 069 694	2 789 828
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		231	

ANNEXE - Elément 1

## Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2019 ont été arrêtés le 01/06/2020 et sont établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels.

Le bilan de l'exercice présente un total de 4 370 573 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 3 264 212 euros et un total charges de 3 197 811 euros, dégageant ainsi un résultat de 66 401 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2019 et finit le 31/12/2019.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés

ANNEXE - Elément 1

## Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

### Cash-pooling

La société est concernée par la convention de cash-pooling du groupe. Les disponibilités ou concours bancaires courants qui participent à cette centralisation de trésorerie sont isolés au bilan, par convention comptable, dans des comptes courants appropriés.

## Annexe libre 2

Etat exprimé en euros

### Faits marquants de l'exercice

NEANT

### Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences. Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêt des comptes de l'entreprise, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat. Néanmoins, la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause. Un large éventail de démarches sociales, fiscales et financières ont été mises en œuvre pour faire face aux effets de la crise liée au Covid-19.

ANNEXE - Elément 2

## Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Révaluations	Acquisitions	Virt.p. à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement	26 741					26 741
	Autres	29 837					29 837
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>56 578</b>					<b>56 578</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	23 552		910			24 462
	Matériel de transport	850					850
	Matériel de bureau, mobilier	32 317		2 518			34 835
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>56 719</b>		<b>3 429</b>			<b>60 147</b>
<b>FINANCIERES</b>	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	33 121		14 481		5 627	41 975
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>33 121</b>		<b>14 481</b>		<b>5 627</b>	<b>41 975</b>
<b>TOTAL</b>		<b>146 418</b>		<b>17 909</b>		<b>5 627</b>	<b>158 701</b>

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Nature des biens immobilisés	Durée
Frais de Recherche & développement	3 ans
Concessions et droits similaires	3 ans
Autres immobilisations incorporelles	3 ans
Logiciels	3 ans
Installations générales	Entre 5 et 8 ans
Matériel de transport	3 ans
Matériel de bureau	3 ans
Mobilier	3 ans

ANNEXE - Elément 3

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement		8 914		8 914
	Autres	29 837			29 837
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>29 837</b>	<b>8 914</b>		<b>38 751</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal, agencement, aménagement divers	7 439	2 927		10 367
	Matériel de transport	850			850
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	23 431	3 914		27 344
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>31 720</b>	<b>6 841</b>		<b>38 561</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>61 557</b>	<b>15 755</b>		<b>77 312</b>

### Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

ANNEXE - Elément 4

## Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMEENTEEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMEENTEEES</b>				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	165 776	10 537	4 343	171 970
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>165 776</b>	<b>10 537</b>	<b>4 343</b>	<b>171 970</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>165 776</b>	<b>10 537</b>	<b>4 343</b>	<b>171 970</b>
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		10 537	4 343		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	12 855		12 855
	Autres immobilisations financières	29 120	20 091	9 029
	Clients douteux ou litigieux	213 608	213 608	
	Autres créances clients	744 620	744 620	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 150	1 150	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	51 585	51 585	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 062 118	1 062 118	
	Groupe et associés (2)	2 324 324	2 324 324	
	Débiteurs divers	46 450	46 450	
	Charges constatées d'avances	13 124	13 124	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>4 498 955</b>	<b>4 477 071</b>	<b>21 884</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		7 609		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	231	231		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	500	500		
	Fournisseurs et comptes rattachés	382 144	382 144		
	Personnel et comptes rattachés	91 931	91 931		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 444	49 444		
	Impôts sur les bénéfices	784 741	784 741		
	Taxes sur la valeur ajoutée	217 805	217 805		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	23 480	23 480		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 963 314	1 963 314		
	Autres dettes	556 104	556 104		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>4 069 694</b>	<b>4 069 694</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		500			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2019
<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>1 136 650</b>
<b>Autres créances clients</b> <i>FACTURES A ETABLIR</i>	<i>72 026</i>	<b>72 026</b>
<b>Autres créances</b> <i>ETAT PRODUITS A RECE</i> <i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>1 062 118</i> <i>2 506</i>	<b>1 064 624</b>

ANNEXE - Elément 6.11

## Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2019

		31/12/2019
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>58 593</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		<b>231</b>
<i>FRAIS</i>	231	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>27 540</b>
<i>FACTURES NON PARVENUES</i>	27 540	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>30 822</b>
<i>DETTES PROV. CONGES PAYES</i>	4 649	
<i>DETTES IFM/ICP</i>	1 577	
<i>CHARGES SUR CONGES A PAYER</i>	1 574	
<i>CHARGES SUR IFM/ICP</i>	599	
<i>ETAT AUTRES CH. A PA</i>	4 181	
<i>ETAT TAXES A PAYER</i>	18 242	

ANNEXE - Elément 6.12

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		13 124	13 124
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			13 124

--

ANNEXE - Elément 6.12

## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2019
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

## Annexe libre

Etat exprimé en euros

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN ACTIF :

#### Créances concernant les entreprises liées :

Créances clients :	74 308 €
Fournisseurs débiteurs :	N/A
Comptes courants :	2 324 324€
Autres débiteurs divers :	10 570 €

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN PASSIF :

#### Dettes concernant les entreprises liées :

Dettes fournisseurs :	336 893 €
Clients créditeurs :	N/A
Comptes courants :	1 963 080 €
Autres créditeurs divers :	180 911 €

ANNEXE - Elément 6.14

## Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 000,00	100,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>1 000,00</b>	<b>100,0000</b>	<b>100 000,00</b>

--

## Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2018	Affectation du résultat N-1 <sup>1</sup>	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice <sup>2</sup>	Capitaux propres clôture 31/12/2019
Capital social	100 000				100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	10 000				10 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	119 189	5 289			124 478
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	65 289	(65 289)		66 401	66 401
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>294 478</b>	<b>(60 000)</b>		<b>66 401</b>	<b>300 879</b>

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués 60 000

<sup>1</sup> dont dividende provenant du résultat n-1 60 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 234 478

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 234 478

<sup>2</sup> Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 6 401

## Sociétés Mères consolidant les comptes

31/12/2019

SAS ABQUOR  
9 AVENUE DU CONSTANTINE  
38100 GRENOBLE

Empty rectangular box for company information.

Empty rectangular box for company information.

Empty rectangular box for company information.

ANNEXE - Elément supplémentaire

## Annexe libre

Etat exprimé en euros

### AUTRES INFORMATIONS :

#### Rémunération des dirigeants :

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

#### Honoraires du CAC

Le montant des honoraires provisionné au titre du contrôle légal des comptes de l'exercice clos au 31/12/2019 s'élève à 7 200 € TTC.

#### Effectif

L'effectif de la société s'élève à 55 salariés.

#### Engagement en matière de pension et de retraite

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ en retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

L'âge et l'ancienneté du personnel ainsi que l'impossibilité d'estimer le turnover de manière fiable ne permettent pas d'estimer l'engagement de la société. Celui-ci est non significatif.

**2 i 010**

**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100.000 €**

**SIEGE SOCIAL : 26 RUE ALEXANDRE DUMAS  
38 480 LE PONT DE BEAUVOISIN**

**RCS VIENNE 514 692 011**

---

**RAPPORT DE GESTION**

**en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019**

Chers associés,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle conformément aux dispositions légales et statutaires, afin de soumettre à votre approbation les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

**I - SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Au cours de cet exercice, le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 3.139.707 € contre un chiffre d'affaires de 3.792.902 € au cours du précédent exercice.

Compte tenu des charges d'exploitation d'un montant de 3.160.472 €, le résultat d'exploitation positif s'élève à 67.622 € contre un résultat d'exploitation positif de 77.175 € lors du précédent exercice.

Compte tenu d'un résultat financier négatif d'un montant de 641 €, le résultat courant avant impôts est positif de 66.981 € contre un résultat courant avant impôts positif de 59.429 € au cours de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel négatif d'un montant de 580 €, le résultat de l'exercice, après impôt sur les bénéfices est un bénéfice comptable de 66.401 € contre un bénéfice comptable de 65.289 € lors du précédent exercice.

**II - EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE**

L'année 2020 sera perturbée par la crise sanitaire traversée, mais nous mettons tout en œuvre pour retrouver la dynamique positive nécessaire à l'évolution de la société.

**III - AFFECTATION DES RESULTATS**

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice, qui s'élève à 66.400,74 € de la façon suivante :

**FB**

- au poste Autres Réserves.....66.400,74 €  
Lequel sera porté de 124.477,88 € à 190.878,62 €.

#### **IV - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE 31 DECEMBRE 2019**

La crise sanitaire liée au COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la Loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. La société constate que cette crise sanitaire aura un impact qui risque d'être significatif sur son activité. Néanmoins, compte tenu des mesures prises, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

#### **V - ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Notre société n'a aucune activité en matière de recherche et de développement.

#### **VI - PRISE DE PARTICIPATION**

Notre société n'a pris aucune participation au cours de l'exercice écoulé.

#### **VII - ACTIVITE ET RESULTATS DES FILIALES**

Néant.

#### **VIII - DEPENSES NON DEDUCTIBLES (ART. 223 QUATER CGI)**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 39.4 du Code Général des Impôts, la gérance informe l'assemblée des associés que les comptes de l'exercice écoulé comprennent des dépenses et charges non déductibles fiscalement. Les amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles se sont élevés à 1.115 €.

#### **IX - DIVIDENDES**

Conformément à l'article 243 bis du CGI, nous vous précisons la ventilation des dividendes distribués au titre des trois précédents exercices :

	<b>Dividende global</b>	<b>Abattement (Taux)</b>	<b>Sans abattement</b>
30.11.2016	/	/	/
31.12.2017	/	/	/
31.12.2018	60.000 €	7.200 € (40 %)	52.800 €

759

## X – INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

### Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Conformément à l'article L-441-6-1 et D.441-4 1<sup>er</sup> du Code de commerce, il est précisé qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose comme suit :

#### EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

Factures reçues non réglées à la clôture dont le terme est échu						
	0 jour	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et +	Total des 1j et +
Nombre de factures concernées	11	2	11	12	150	175
Montant total des factures concernées TTC		2552€	17184€	21273€	283367€	324376€
Pourcentage du montant des achats TTC		0,3%	2,1%	2,6%	35,1%	40,1%
Pourcentage du montant des ventes TTC						
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues TTC						
<b>(c) Délais de paiement de référence</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement						

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

A – Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	De 0 à 30 jours	De 31 à 45 jours	De 46 à 60 jours	+ de 60 jours	TOTAL TTC
Nombre de factures concernées	32	10	2	45	89
Montant total des factures concernées	33405,08 €	19138,52 €	3602,96 €	72903,68 €	129050,96 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	7,6 %	4,4 %	0,82 %	16,6 %	29,38 %
B – Factures exclues du « A » relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre des factures exclues					
Montant total des factures exclues					

Informations sur les délais de paiement des clients

Conformément à l'article L-441-6-1 et D.441-4 2<sup>ème</sup> du Code de commerce, il est précisé qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des créances à l'égard des clients se décompose comme suit :

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

Factures émises non réglées à la clôture dont le terme est échu						
	0 jour	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et +	Total des 1j et +
Nombre de factures concernées	5	2	4	1	18	25
Montant total des factures concernées TTC	13137€	169865€	29968€	600	43356€	243789€
Pourcentage du montant des achats TTC						
Pourcentage du montant des	0,3%	4,5%	0,8%	0%	1,2%	6,5%

28

ventes TTC						
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues TTC	213608€					
<b>(c) Délais de paiement de référence</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement						

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

<b>A – Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu</b>					
	De 0 à 30 jours	De 31 à 45 jours	De 46 à 60 jours	+ de 60 jours	TOTAL TTC
Nombre de factures concernées	16	1	3	13	33
Montant total des factures concernées	124623,42 €	3297,48 €	11919,26 €	21518,61 €	161358,77 €
Pourcentage du montant total des ventes de l'exercice	5,2%	0,14%	0,50%	0,9%	6,75%
<b>B – Factures exclues du « A » relatives à des créances litigieuses ou non comptabilisées</b>					
Nombre des factures exclues					
Montant total des factures exclues	212714,68 €				

Fait à LE PONT DE BEAUVOISIN  
La Gérance



2 i 010

**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100.000 €**

**SIEGE SOCIAL : 26 RUE ALEXANDRE DUMAS  
38 480 LE PONT DE BEAUVOISIN**

**RCS VIENNE 514 692 011**

---

**PROCES VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 20 JUILLET 2020 À 09H00**

L'AN DEUX MIL VINGT  
ET LE VINGT À 09H00

Les associés de la Société à responsabilité limitée « 2 i 010 », au capital de 100.000 €, se sont réunis au siège social de la société MARE NOSTRUM au 9 avenue de Constantine - 38100 GRENOBLE, immatriculée 479 802 365 RCS GRENOBLE, en assemblée générale ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

**SONT PRESENTS OU REPRESENTES :**

- La société « 2ID », représentée par son Président la Société FINANCIERE SAIN VIAL prise en la personne de son représentant légal M. Nicolas CUYNAT, propriétaire de HUIT CENT QUATRE VINGT parts sociales numérotées de 1 à 880, ci.....880 parts

- M. Patrick BERGER-BY, propriétaire de CENT VINGTS parts sociales numérotées de 881 à 1.000, ci.....120 parts

---

**TOTAL EGAL AU NOMBRE DE PARTS SOCIALES COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL**  
CI.....1.000 parts  
=====

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick BERGER-BY en sa qualité de Gérant.

La Société F.B.A Caelis Audit, Commissaire aux comptes titulaire, représentée par Geoffroy JOLY, régulièrement convoqué est absente excusée

Tous les associés étant présents ou représentés, l'assemblée réunissant ainsi l'intégralité des parts sociales, soit 1.000 parts, est régulièrement constituée et peut donc valablement délibérer en Assemblée Générale Ordinaire.

PBB

~

Le Président dépose sur le bureau les documents suivants qui ont été adressés aux associés et mis à leur disposition au siège social, à savoir :

- 1°/ - la copie des lettres de convocation adressées aux associés, ainsi que le récépissé de celles adressées aux Commissaires aux comptes et comportant l'ordre du jour
- 2°/ - le rapport de gestion de la gérance
- 3°/ - le rapport spécial de la gérance sur les conventions
- 4°/ - le texte des résolutions proposées à l'Assemblée
- 5°/ - le bilan, compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2019, ainsi que l'inventaire à la même date
- 6°/ - les rapports des Commissaires aux comptes

La totalité des associés donne acte à la gérance de ce que l'ensemble des formalités de convocation d'assemblée leur a été remise selon les formes prévues par la Loi.

Le Président rappelle que le texte des résolutions, le rapport de gestion de la gérance, le rapport de la gérance sur les conventions, les rapports des Commissaires aux comptes, le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 décembre 2019 ont été remis aux associés quinze jours avant l'assemblée, et que l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social pendant la même période.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

- lecture du rapport de gestion de la gérance sur la situation de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et examen des comptes arrêtés à ladite date
- lecture du rapport général des Commissaires aux comptes
- approbation desdits comptes et rapports
- quitus à la gérance de sa gestion au cours de l'exercice considéré
- affectation des résultats
- lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article L223-19 du Code de Commerce
- approbation des conventions visées par l'article L223-19 du Code de commerce éventuellement passées entre le gérant et la Société ou entre un associé et la Société, directement ou indirectement
- pouvoir pour les formalités

Le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion de la gérance, ainsi que du bilan, du compte de résultat et de l'annexe arrêtés au 31 décembre 2019.

Il donne ensuite lecture des rapports des Commissaires aux comptes.

La gérance déclare se tenir à la disposition des membres de l'assemblée pour leur apporter toute précision et explication supplémentaire et déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :





## PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Après avoir entendu la lecture :

- du rapport de gestion de la gérance exposant la situation de la société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019, son évolution prévisible, les évènements importants depuis le 31 décembre 2019 jusqu'à ce jour, les activités en matières de recherche et de développement

- du bilan, du compte de résultat et de l'annexe au 31 décembre 2019,

- du rapport des Commissaires aux comptes certifiant que les comptes annuels sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société

approuve lesdits comptes et bilan ainsi que les termes du rapport de gestion de la gérance tels qu'ils ont été présentés dans leur ensemble et dans chacune de leurs parties,

et donne en conséquence quitus entier et sans réserve à la Gérance de sa gestion au cours de l'exercice considéré.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 39.4 du Code Général des Impôts, la gérance informe l'assemblée des associés que les comptes de l'exercice écoulé ne comprennent pas de dépenses et charges non déductibles fiscalement. Les amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles se sont élevés à 1.115 €.

Cette résolution, mise aux voix des associés ayant droit de vote, est adoptée à :  
**L'UNANIMITE.**

## DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Après avoir rappelé conformément à l'article 243 bis du CGI la ventilation des dividendes distribués au titre des trois précédents exercices :

	<b>Dividende global</b>	<b>Abattement (Taux)</b>	<b>Sans abattement</b>
30.11.2016	/	/	/
31.12.2017	/	/	/
31.12.2018	60.000 €	7.200 € (40 %)	52.800 €

Décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2019, qui s'élève à 66.400,74 € de la façon suivante :

- au poste Autres Réserves.....66.400,74 €  
Lequel sera porté de 124.477,88 € à 190.878,62 €.

783

~

Cette résolution mise aux voix est adoptée à : **L'UNANIMITE.**

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article L223-19 du Code de Commerce,

Approuve les termes de ce rapport et constate que les conventions ci-après ont été valablement conclues et réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, à savoir :

- avec **M. Patrick BERGER BY**, gérant et associé :

- rémunération brute annuelle mandat de gérant : 38.814 € outre la prise en charge par la Société des cotisations sociales obligatoires et facultatives y afférentes.

**M. Patrick BERGER BY**, étant intéressé aux présentes conventions, se retire du vote conformément à l'article L223-19 du Code de Commerce.

Cette résolution, mise aux voix des associés ayant droit de vote, est adoptée à : **L'UNANIMITE.**

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article L223-19 du Code de Commerce,

Approuve les termes de ce rapport et constate que les conventions ci-après ont été conclues et réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, à savoir :

- avec la société « **2ID** », associée :

- contrat de licence de marque « **ILLICO INTERIM** » et de prestation de communication : 93.151 € H.T., montant constaté en charges.

La société « **2ID** », représentée par son Président la Société **FINANCIERE SAIN VIAL** prise en la personne de son représentant légal, **M. Nicolas CUYNAT** étant intéressée aux présentes conventions, se retirent du vote conformément à l'article L223-19 du Code de Commerce.

Cette résolution, mise aux voix des associés ayant droit de vote, est adoptée à : **L'UNANIMITE.**

### **CINQUIEME RESOLUTION**



L'Assemblée Générale Ordinaire,

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article L223-19 du Code de Commerce,

Approuve les termes de ce rapport et constate que les conventions ci-après ont été conclues et réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, à savoir :

- avec la société « **MARE NOSTRUM** », associée indirecte :

- conventions de services portant sur maintenance informatique, services comptabilité et paye, services juridiques : 7.137 € H.T., montant constaté en charges.

La société « **MARE NOSTRUM** », représentée par son Président **Monsieur Nicolas CUYNAT** étant intéressée aux présentes conventions, se retirent du vote conformément à l'article L223-19 du Code de Commerce.

Cette résolution, mise aux voix des associés ayant droit de vote, est adoptée à : **L'UNANIMITE.**

#### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Donne tous pouvoirs en vue d'accomplir toutes formalités dont besoin sera, à toute personne porteuse d'une copie ou d'un original des présentes.

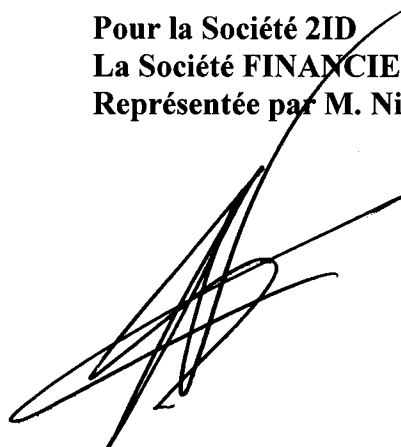
Cette résolution mise aux voix est adoptée à : *l'unanimité...*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et tous les associés présents ou représentés.

**M. Patrick BERGER-BY**

**Pour la Société 2ID  
La Société FINANCIERE SAIN VIAL  
Représentée par M. Nicolas CUYNAT**



2 i 010

**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100.000 €**

**SIEGE SOCIAL : 26 RUE ALEXANDRE DUMAS  
38 480 LE PONT DE BEAUVOISIN**

**RCS VIENNE 514 692 011**

=====

**TEXTE DE LA RESOLUTION DE L'AFFECTION DU RESULTAT PROPOSEE  
ET VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 20 JUILLET 2020 à 09H00**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Après avoir rappelé conformément à l'article 243 bis du CGI la ventilation des dividendes distribués au titre des trois précédents exercices :

	<b>Dividende global</b>	<b>Abattement (Taux)</b>	<b>Sans abattement</b>
30.11.2016	/	/	/
31.12.2017	/	/	/
31.12.2018	60.000 €	7.200 € (40 %)	52.800 €

Décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2019, qui s'élève à 66.400,74 € de la façon suivante :

- au poste Autres Réserves.....66.400,74 €  
Lequel sera porté de 124.477,88 € à 190.878,62 €.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à : **L'UNANIMITE.**

Certifié conforme

La Gérance

